L'équipe Hirondelle

Docteur **COTON,** Psychiatre

Mme **TENEY**, psychologue
0492/900.947

Mme **MUSIQUE**, assistante sociale
0492/900.948

Mme **ARBACH**, psychologue
0492/900.949

L'équipe CMI Hirondelle s'intègre
dans un réseau de soin fédéral
pour les personnes double diagnostic

Editrice responsable : Anne-Laure Georis - al.georis@aigs.be - Ne pas jeter sur la voie publique

CMI Hirondelle DSI-013
Chaussée Churchill, 26-28
4420 Montegnée

cmi.hirondelle.resowal@aigs.be

Mardi de 9h à 17h

Mercredi de 9h à 17h

Vendredi de 9h à 13h

Nous nous déplaçons sur rendez-vous

Service agréé et subventionné par
l'**AViQ**-Handicap - Association de fait **Resowal**
entre les ASBL **AIGS** et **Héberlie**,
en partenariat avec **ISoSL**.

Depuis 2020 : subsides via Get Up Wallonia.

DSI - CMI Hirondelle

RESOWAL

Cellule Mobile D'Intervention Hirondelle

Dispositif mobile de soutien
à l'inclusion DSI-013

Double diagnostic ?

La personne porteuse de double diagnostic présente une déficience intellectuelle décelée durant l'enfance, associée à des troubles psychologiques / psychiatriques, ou à des troubles graves du comportement.

La CMI intervient pour les personnes présentant un double diagnostic, âgées de 16 ans et + vivant en Province de Liège, à la demande des proches et avec l'adhésion de la personne.

Si cette personne constitue un danger pour elle-même ou pour autrui, elle risque une exclusion de son milieu de vie.

Il est **important d'agir en amont** pour limiter ce type de situation : c'est à cela que s'attache la CMI Hirondelle en améliorant la prise en charge de ces personnes.

Où et Quand ?

Dans toute la Province de Liège – à l'exception des communes germanophones – et sur rdv.

Les visites ont lieu à la maison, à l'école, au bureau, au centre de jour, à l'asbl de loisir, dans l'hébergement, le lieu de soin…

Méthode

- Rencontrer la personne et les demandeurs afin de cerner les motivations et l'adéquation de l'offre.
- Retracer le parcours de vie pour trouver les informations pertinentes et utiles.
- Identifier toutes les ressources individuelles familiales, institutionnelles, etc.
- Accompagner les équipes demandeuses, toujours en complémentarité : partage d'hypothèses et objectivation des troubles en vue de mettre au point et d'affiner les stratégies d'accompagnement sur mesure.
- Relayer vers le réseau médical pour la précision du diagnostic ou la mise au point d'un traitement, si nécessaire.
- Dégager des pistes de travail avec l'entourage et la personne, prendre en compte le contexte de vie.
- Assurer des entretiens visant à favoriser l'épanouissement de la personne et sa participation.
- Proposer des expériences nouvelles avec différents partenaires spécialisés.
- Assurer la coordination et le suivi durant la réalisation du projet.

Concrètement

La CMI est au service des équipes et des proches.

Notre cellule vise à améliorer la qualité de vie et l'inclusion des personnes à «double diagnostic» **en mobilisant les ressources** personnelles, professionnelles et familiales disponibles.

La **compréhension des aspects systémiques** du double diagnostic permet une approche plus fonctionnelle au quotidien.

Par où passe le bien-être ? Peut-on améliorer la communication avec la personne ? Vers qui se tourner ? Comment renverser les habitudes ?

Notre équipe peut aussi faciliter la **coordination** grâce à un travail en **réseau** dans l'optique d'éviter des situations d'exclusion radicale.

La CMI a pour finalités

- De diminuer l'exclusion des personnes à double diagnostic liée aux problèmes de comportement.
- D'éviter les parcours chaotiques des personnes perdues entre les multiples services.
- De maintenir les personnes dans leur milieu de vie.

Les services partenaires peuvent être des lieux d'hébergement, d'accueil, d'accompagnement, des acteurs de soins médicaux et paramédicaux, ambulatoires et/ou hospitaliers.